

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 21 juillet 2021

27 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **27 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- **ELICIT PLANT** (16) pour son investissement dans l'implantation d'une unité de production de biostimulants au sein de son centre de recherche et de sa ferme expérimentale.
- **CHALVIGNAC LASER** (17) pour la modernisation de l'outil de production.
- **ISB FRANCE** (17) pour la modernisation de l'outil de production.
- **SCIERIE DE L'ATLANTIQUE** (17) pour investir dans une nouvelle unité de fabrication.
- **SILAB – Société Industrielle Limousine Application Biologique** (19) pour des investissements dans de nouveaux équipements, dans l'optimisation des procédés et des aménagements du site.
- **STRATOBOIS** (19) pour des investissements écoresponsables.
- **ATELIER PINTON** (23) pour la modernisation de l'outil de production.
- **AYOR** (24) pour un investissement dans une plateforme logistique.
- **VCN INDUSTRIES** (24) pour un programme d'investissements matériels.
- **VOLAILLES DUMAS SAS** (24) pour la modernisation de l'abattoir de volailles.
- **ADOPT' SAS** (33) pour son programme de développement de l'activité parfum.
- **CEVA SANTE ANIMALE** (33) pour la création d'un centre logistique.
- **DUCARRE** (33) pour un investissement de compétitivité écoresponsable.
- **SCHADES** (33) pour un investissement productif.
- **TECHNIQUE ET EQUIPEMENT MEDICAL (TEM)** (33) pour la création d'un site industriel et d'un laboratoire de RDI pour dispositifs médicaux et équipements de recherche médicale.
- **LES DERIVES RESINIQUES ET TERPENIQUES (DRT)** (40) pour renforcer ses capacités de production.
- **MIDAS LANDES** (40) pour la modernisation du site de production.
- **COAXIS HOSTING** (47) pour la création d'un nouveau Data Center.

- **FONROCHE LIGHTING** (47) pour la création d'un nouveau siège avec des investissements dans des outils industriels de pointe.
- **LUCIEN GEORGIN** (47) pour l'internalisation de tous ses procédés de première transformation des fruits et l'acquisition de matériels plus performants.
- **NUTRISCIENCE** (47) pour la construction d'une usine et l'acquisition de nouvelles lignes de production.
- **SOCIETE DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENT DU SUD-OUEST (SOTRASO)** (47) pour des investissements de diversification.
- **ARVERNE DRILLING** (64) pour des investissements capacitaires.
- **MAPMEDIA** (64) pour le développement de nouvelles cartes marines électroniques.
- **SOVAM** (79) pour la modernisation de ligne de production et le développement de l'électrification sur une nouvelle gamme de produits.
- **IMS FRANCE** (86) pour l'extension d'un bâtiment industriel et l'acquisition d'équipements supplémentaires.
- **MOULINS SOUFFLET SA** (86) pour la modernisation du site de production.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, **le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**, initialement doté de **400 millions d'euros** à l'échelle nationale, a été renforcé par **une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros** cofinancée à parité par l'Etat et les Régions. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 27 nouveaux projets représentent près de 9,8 millions d'euros de subventions pour un total de 107 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront près de 380 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées en novembre 2020, janvier, avril et mai 2021 portant à plus de 50 millions d'euros le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentations des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.

Contacts presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine : Sophie Billa - Agathe Nougué - 05 56 90 60 18 / pref-communication@girond.gouv.fr

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr